

Suivi du dossier de recherche - Semestre 1

L'évaluation de l'UE5 S1 (10 ECTS), « Suivi du dossier de recherche », est réalisée par votre directeur ou directrice de recherche sur la base du rendu d'un document devant répondre aux éléments de cadrage décrits ci-après. La date d'échéance est fixée au vendredi 9 janvier 2026. Le document est à rendre directement à votre directrice ou directeur de recherche (selon ses préférences : espace de dépôt sur Moodle, courriel, cours, etc.).

Longueur du texte : entre 10 000 et 15 000 signes (espaces et notes de bas de page compris), Times New Roman 12, interligne 1,5.

Format du texte : à préciser avec la directrice ou directeur de recherche.

Contenu du document :

- titre provisoire ;
- présentation du sujet et de la question de recherche (problématique) ;
- description du corpus (en justifiant sa délimitation)
- description de la méthode projetée pour l'étude de ce corpus ;
- état de la question et originalité du projet ;
- bibliographie commentée (3 lignes maximum par ouvrage/article lu) ;
- bilan du premier semestre (travail effectué, difficultés rencontrées, etc.) et programme de travail du second semestre.